

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

Petites remarques sur la “résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba” votée par le Parlement européen le 10 mars 2010

“Il est plus simple de créer un voile de mensonge que d'envahir un pays simplement parce que les intérêts de quelque grand monopole ont été malmenés. Il est difficile en ces jours de règne de l'ONU où chacun veut pouvoir voter, d'envahir un pays qui ne demande qu'à exercer sa souveraineté. Il est difficile de calmer l'opinion publique en de telles circonstances. Il faut un gigantesque effort de propagande afin qu'une telle intervention apparaisse moins odieuse qu'elle ne l'est. Et c'est exactement ce que font les Etats-Unis.» Ernesto Guevara 25 mars 1960 (« Souveraineté politique et indépendance économique »)

Qui disait que le Che était « dépassé » ? Il est plus présent que jamais et ces phrases semblent avoir été écrites au sujet de la nouvelle résolution contre Cuba votée le 10 mars de cette année au Parlement Européen. Voici quelques remarques à ce sujet.

La liste des « considérations... » prises en compte est hallucinante :

vu ses précédentes résolutions sur la situation à Cuba, en particulier celles du 17 novembre 2004, du 2 février 2006 et du 21 juin 2007,

– *vu ses précédentes résolutions sur les rapports annuels sur les droits de l'homme dans le monde en 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008 et la politique de l'Union européenne à cet égard,*

– *vu sa résolution du 14 décembre 2006 sur le suivi du prix Sakharov*[\(1\)](#),

– *vu la déclaration de la Présidence du Conseil, du 14 décembre 2005, sur les Dames en blanc ainsi que les précédentes déclarations de la Présidence du 26 mars 2003 et du 5 juin 2003 sur la situation à Cuba,*

– *vu la position commune 96/697/PESC du Conseil relative à Cuba, adoptée le 2 décembre 1996 et régulièrement mise à jour,*

– *vu les conclusions du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" du 18 juin 2007, de juin 2008 et du 15 juin 2009 sur Cuba,*

– *vu les déclarations du porte-parole de la Vice-présidente de la Commission et Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, et du Président du Parlement, M. Jerzy Buzek, sur le décès à Cuba du prisonnier politique et d'opinion, M. Orlando Zapata Tamayo,*

– *vu l'article 110, paragraphe 4, de son règlement,*

Dans toute cette liste de documents pris en considération, pas un seul ne concerne directement Cuba ou ses représentants légitimes. Nous aimerions lire « vu les déclarations du gouvernement cubain concernant.. ; » ou « vu les justifications apportées par le gouvernement cubain... » ou même « vu le Rapport Ziegler »...

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

Rien de tout cela, le Parlement Européen pratique l'autosatisfaction et l'autarcie : il ne consomme que ce qu'il a produit ; rien d'autre n'est pris en compte que les résolutions précédentes, les déclarations des membres dudit parlement, justes ou fausses, sont présentées comme parole d'Évangile. Et cela continue : ce n'est plus « vu » maintenant mais « considérant », autre variante du « attendu que » que nous nous attendrions à trouver dans un tel document qui ressemble plus à un acte d'accusation qu'à une proposition de résolution...

A. considérant que la défense de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme, y compris les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, reste l'un des principaux objectifs de l'Union européenne,

« La défense de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme », quelle belle expression mais qu'est-ce que ça veut dire, au juste ? Il y a plusieurs définitions des Droits de l'Homme : Les États-Unis et les pays capitalistes dans leur ensemble accordent une grande importance aux droits de l'homme de première génération, ceux qui garantissent l'individu contre l'État, c'est à dire, en résumé, le droit de vivre et de n'être ni tué ni torturé. A ces droits, ils ajoutent comme un droit toute résistance de l'individu à l'État sous quelque forme que ce soit et dans quelque domaine que ce soit. Bien qu'aucune précision ne soit apportée sur la définition des « droits de l'homme » à laquelle se réfère le document, il est clair qu'il s'agit bien de cela.

Cuba, qui s'est dotée d'un État qui est l'émanation du peuple, considère, au contraire, comme droits fondamentaux les droits de l'homme de deuxième génération : le droit à la santé, à l'éducation, le droit à être convenablement nourri. Tous ces droits sont garantis par l'État à la collectivité, et elle y ajoute même des droits de troisième génération comme le droit au logement. C'est pourquoi, c'est sur la question des « droits de l'homme » que Cuba est le plus souvent attaquée car on oublie toujours de définir ceux-ci lorsqu'on accuse Cuba de « manquements aux droits de l'homme »...

B. considérant que des dizaines de journalistes indépendants, de dissidents pacifiques et de défenseurs des droits de l'homme, pour la plupart membres de l'opposition démocratique, demeurent emprisonnés à Cuba pour avoir exercé leurs libertés fondamentales d'expression et d'association et leur droit de réunion,

Retour vers le passé. Nous sommes en 2003 : entre le 19 mars et le 10 avril, 19 projets de détournement d'avions ou de bateaux avaient été démantelés et en deux semaines, 2 avions et 1 bateau cubains avaient été effectivement détournés vers les USA. 75 « journalistes dissidents » sont arrêtés, les poches pleines de dollars, lors d'une réunion chez James Cason, alors à la tête de la « Section des Intérêts Nord-Américains à La Havane » qui ne se cache pas de mettre au point un plan « destiné à renverser le régime ». Seulement 2 possédaient réellement une carte de presse. Les condamnations ont été relativement lourdes mais plusieurs d'entre eux ont déjà été libérés.

Décidément, les députés européens sont un peu « durs de la compréhension » comme on dit dans les cours de récréation. Il y a bien longtemps, en effet, que ces faits ont été prouvés. Les soi-disant « journalistes » arrêtés en 2003 ne le sont que pour la SINA qui leur a fourni de fausses cartes, et le gouvernement des États-Unis qui protège ce nid d'espions. En ce qui concerne leur indépendance, elle n'est réelle que vis à vis du gouvernement

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

cubain, avec qui, en effet, ils n'ont aucun lien. Mais avec le gouvernement étasunien, c'était une autre paire de manches ; en témoignent les dollars trouvés sur eux ainsi que le matériel informatique fourni par la SINA¹. Vous avez dit « indépendants » ? Là aussi, il faudrait offrir un dictionnaire à ces messieurs et dames les députés (ées) européens (ennes)...Mais il est vrai qu'ils sont accoutumés à dire « gouvernance » au lieu de « gouvernement » pour faire avaler au bon peuple les infâmies qu'ils leur préparent, alors, ils ne sont plus à un dérapage sémantique près... Nous n'aurions pas pensé non plus à qualifier de « *libertés fondamentales d'expression et d'association et droit de réunion* », le fait de travailler pour un gouvernement étranger, voire ennemi, étant donné la sale guerre que les USA livrent à Cuba depuis près d'un demi-siècle...et qui, bien que non déclarée, existe bel et bien.

Les membres de l'opposition démocratique, ceux qui ne sont pas payés par les USA ne sont pas en prison, à Cuba. Pour preuve Elizardo Sanchez qui, bien qu'opposant au gouvernement cubain, jouit de tous ses droits.

C. *considérant qu'il a décerné le prix Sakharov 2005 pour la liberté de l'esprit aux Dames en blanc; considérant que le régime cubain a refusé aux Dames en blanc l'autorisation de se rendre à la cérémonie de remise du prix Sakharov, au siège du Parlement européen, ce qui viole l'un des droits fondamentaux de l'être humain, à savoir la liberté d'entrer et de sortir librement de son propre pays, droit expressément reconnu par la déclaration universelle des droits de l'homme,*

Et revoilà le Prix Sakharov auquel nous nous étions déjà intéressés en 2006²! Ce prix est décerné chaque année à une personne ou une organisation « pour son action en faveur de la défense des droits de l'homme, de la protection des minorités, de la défense de la coopération internationale ou du développement de la démocratie et de l'état de droit. »

Le prix est doté d'une récompense de 50 000 euros.

En 2005, le Prix Sakharov a été attribué à :

- Hauwa Ibrahim, qui milite au Niger contre la lapidation des femmes et les prescriptions de la sharia islamique.
- « Les dames en blanc », association composée par les femmes et de filles des « journalistes » emprisonnés à Cuba en 2003 pour avoir touché de l'argent des USA dans le but de déstabiliser le gouvernement cubain.
- « Reporters sans frontières », l'association française bien connue pour sa défense de la « liberté de la presse » dans le monde.

Nous dirons que Hawa Ibrahim est la caution qui masque le but réel de ce prix, qui est de financer l'opposition au gouvernement cubain. Celui-ci aurait refusé aux Dames en Blanc de se rendre à Bruxelles pour la remise de leur prix ? Mais, dites-moi, est-ce que Zapatero autoriserait des séparatistes basques à aller recevoir un prix qui leur aurait été décerné pour les

¹ Section des Intérêts Nord-américains à La Havane, hébergée par l'Ambassade de Suisse, fait office de représentation diplomatique sans avoir le statut d'Ambassade.

² voir et « Sakharov, Ménard et les droits de l'homme » par Françoise Lopez, 6 janvier 2006 et « Trois exemples de manipulation médiatique » par Françoise Lopez, mars 2006

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

actions qu'ils auraient menées contre lui ? Est-ce que Sarkozy autoriserait les indépendantistes corses à aller recevoir un prix pour avoir abattu le préfet Erignac ? Tout ça est de la même farine...

D. *considérant les démarches accomplies par les institutions européennes pour obtenir la libération et le traitement humanitaire de prisonniers politiques et d'opinion à Cuba,*

Quelles démarches ? Des pressions, du chantage que ne peut accepter nul pays souverain et Cuba, bien qu'étant un petit pays, est un pays souverain, certains devraient tâcher de ne pas l'oublier...

E. *considérant que la mort de M. Orlando Zapata Tamayo – premier militant cubain depuis près de 40 ans à succomber à une grève de la faim menée pour protester contre les abus du gouvernement - est considérée comme le signe d'un sérieux recul pour les droits de l'homme, a provoqué une vague de protestations au niveau international et décidé d'autres prisonniers politiques et dissidents cubains à entamer, eux aussi, une grève de la faim,*

Là encore , on n'est plus dans le domaine de l'autarcie, on frôle l'autisme : les députés européens ne lisent que ce qu'ils écrivent. Pourtant, les antécédants judiciaires d' Orlando Zapata Tamayo ont été abondamment diffusés sur internet mais au Parlement européen, on se gargarise de mots, on s'écoute parler, on se congratule...Nul n'aurait l'idée de s'informer ou de se demander ce que peuvent penser les Cubains, le peuple cubain et aussi le gouvernement cubain qui a des ambassades dans chaque pays européen (ce qui en fait un « pays ami » ! Qui disait « Mon dieu, protégez-moi de mes amis, de mes ennemis, je m'en charge » ?) et qui se fait traiter comme une merde par de soi-disant « représentants du peuple » qui se remplissent les poches aux frais du contribuable et ne représentent qu'eux-mêmes, pas la position du peuple européen envers Cuba...

1. *condamne vigoureusement la mort cruelle – qui eût pu être évitée – de M. Orlando Zapata Tamayo, dissident et prisonnier politique décédé après 85 jours de grève de la faim, et exprime sa solidarité et sa compassion à l'égard de sa famille;*

Là aussi, il faut revenir sur le sens des mots : « prisonnier politique », un individu condamné pour agressions multiples ? Quant aux condoléances du Parlement européen, elles sont sélectives... « Il est facile de faire pleurer les gens en cassant trois pattes à un caniche » disait un critique littéraire à propos de l'oeuvre de Dostoïevski. Apparemment, le procédé est toujours d'actualité.

2. *condamne la détention préventive des militants et les tentatives du gouvernement pour empêcher la famille de M. Orlando Zapata Tamayo d'organiser les funérailles de celui-ci et de lui rendre un dernier hommage;*

Traduction « condamne les mesures prises par le gouvernement pour empêcher ceux qui ont manipulé Orlando Zapata et l'ont conduit à une mort stupide, d'instrumentaliser ladite mort et de profiter des funérailles pour fomenter des troubles regrettables...

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

- 3. regrette l'absence d'un geste significatif de la part des autorités cubaines en réponse aux demandes formulées par l'Union européenne et par le reste de la communauté internationale afin que les prisonniers politiques et d'opinion soient libérés et que les droits et les libertés fondamentales soient pleinement respectés, en particulier la liberté d'expression et d'association politique;*

Là aussi, il faut traduire : « regrette que les autorités cubaines n'encouragent pas ceux qui veulent les renverser et ne financent pas les tentatives de déstabilisation organisées contre elles depuis les USA... » !!

- 4. demande au gouvernement cubain qu'il libère immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et d'opinion;*

Qui sont ces députés et quels sont ces pays , si vertueux qu'ils peuvent légitimement ordonner au gouvernement cubain de *libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et d'opinion* ». Eux, certainement, n'ont pas dans leurs prisons, de prisonniers politiques ou d'opinion ! Le gouvernement espagnol, sans aucun doute, protège et encourage l'opposition ...Certains ne partagent pas cet avis ! Et il se croit autorisé à donner des leçons à Cuba !

- 5. fait part de son inquiétude quant à la situation des prisonniers et dissidents politiques qui ont entamé une grève de la faim après le décès de M. Orlando Zapata Tamayo; se félicite du fait que la plupart d'entre eux ont recommencé à s'alimenter, mais attire l'attention sur l'état de santé alarmant du journaliste et psychologue M. Guillermo Fariñas, qui poursuit quant à lui sa grève de la faim, dont l'issue pourrait être fatale;*

Sans doute les députés les plus inquiets sont-ils les députés anglais, ceux-là même qui représentent le gouvernement qui a laissé mourir Bobby Sand d'une grève de la faim justifiée, celle-là, et approuvée par une grande partie du peuple...

- 6. regrette que le gouvernement cubain n'ait donné aucune suite aux appels lancés par le Parlement et le Conseil en vue de la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et d'opinion et souligne que l'emprisonnement de dissidents cubains en raison de leurs idéaux ou de leur activité politique pacifique est contraire à la déclaration universelle des droits de l'homme;*

Là, nous faisons une découverte : les idéaux des « dissidents », mercenaires payés par les USA... Ah, oui, ils veulent parler du dollar !! Et au fait, est-ce que les exécutions extrajudiciaires pratiquées par l'Espagne sont conformes à la Déclaration des Droits de l'Homme ?

- 7. prie instamment le Conseil et la Commission de décupler leurs efforts pour exiger la libération des prisonniers politiques ainsi que pour promouvoir et garantir le travail des défenseurs des droits de l'homme, conformément aux engagements pris par le Conseil dans ses conclusions du 8 décembre 2009;*

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

Comme c'est bien dit ! Mais nous, qui avons mauvais esprit, nous comprenons « insiste lourdement pour que le Conseil et la Commission... » mais au fait, de quel droit ces députés donnent-ils des directives à des organes qui ne dépendent pas d'eux mais de l'ONU ?

8. *prie instamment les institutions européennes d'apporter leur soutien inconditionnel et à promouvoir pleinement le lancement d'un processus pacifique de transition politique vers la démocratie multipartite à placecountry-regionCuba;*

Il ne s'agit plus ici d'exercer des pressions mais d'agir : de soutenir « un processus pacifique de transition politique vers la démocratie multipartite », c'est comme ça qu'on dit en langage diplomatique « fomenter un coup d'état sans avoir recours à une invasion armée » ?

9. *exprime sa profonde solidarité envers le peuple cubain et lui fait part de tout son soutien sur la voie de la démocratie ainsi que du respect et de la défense des libertés fondamentales;*

Nous retrouvons là l'opposition que font les impérialistes entre le peuple d'un pays et son gouvernement étant convaincus par leur propre expérience gouvernement d'un pays ne saurait représenter son peuple . Mais la réalité cubaine est différente et « la profonde solidarité » de gens qui se proposent de le soutenir « *sur la voie de la démocratie ainsi que du respect et de la défense des libertés fondamentales* » représente une insulte pour le peuple de Cuba, ce peuple qui a su, contre vents et marrées, gagner puis conserver son indépendance, qui a lutté avec de si petits moyens mais une si grande dignité contre l'empire le plus puissant du monde et qui le tient en échec depuis plus de 50 ans... Les libertés fondamentales, les Cubains savent ce que c'est et ils n'ont besoin de personne pour les défendre.

10. *invite la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que le commissaire chargé de la coopération à entamer sans délai un dialogue structuré avec la société civile cubaine et avec les partisans d'une transition pacifique à Cuba, dans le respect des conclusions adoptées successivement par le Conseil de l'Union européenne, en recourant aux mécanismes de coopération au développement de l'Union et, en particulier, à l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme;*

Nous rencontrons ici une nouvelle définition du verbe « dialoguer » : insister lourdement et encore et encore, jusqu'à ce que l'interlocuteur n'en puisse plus, pour qu'il fasse ce qu'il ne veut pas faire et que vous , vous voulez qu'il fasse... Ce n'est plus un dialogue mais un duel à mort.

11. *charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, à la Présidence tournante de l'Union européenne, à la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission, à l'assemblée Euro-latino-américaine, ainsi qu'au gouvernement cubain et à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire de la République de Cuba.*

Que dire en conclusion ? « Le pire n'est jamais certain » disait encore Che la veille de son assassinat. Quel incorrigible optimiste !

Petites remarques sur la « résolution sur les prisonniers d'opinion à Cuba votée par le parlement européen le 10 mars 2010 »

Nous avons espéré qu'une présidence espagnole conduite par un socialiste nous épargnerait ce genre d'infâmies. Dans la lettre que j'adressais en janvier 2010 à José Luis Zapatero, j'écrivais « Je n'aurais garde de vous confondre avec votre prédécesseur, José Maria Aznar »...

Françoise Lopez 15 mars 2010